

Renouveler vos ordonnances, C'EST SIMPLE COMME 1, 2 OU 3!

Choisissez l'une des trois méthodes suivantes,
et récupérez vos médicaments au comptoir:



AVEC LE SITE WEB*

- Demandez à un membre de l'équipe du laboratoire d'activer votre dossier en ligne.
- Complétez votre inscription sur groupeproxim.ca dans la section **Mon dossier en ligne**.
- Effectuez vos demandes de renouvellement d'ordonnances.

1

OU



AVEC L'APPLICATION
MOBILE

- Téléchargez l'**application Proxim** sur votre téléphone intelligent ou votre tablette.
- Créez un compte.
- Sélectionnez votre pharmacie dans la section **Ma pharmacie** et remplissez votre demande de renouvellement.

2

OU



AVEC MON PLAN
RENOUVELLEMENT*

- Synchronisez et automatisez le renouvellement de vos ordonnances grâce à **Mon plan renouvellement**.

3

Des questions? Renseignez-vous auprès de l'équipe du laboratoire!
Services offerts par vos pharmaciens-propriétaires affiliés à Proxim.

* Dans les succursales participantes seulement.

Les pharmaciens-propriétaires affiliés à **Proxim**
sont les seuls responsables de l'exercice
de la pharmacie.